



FO, syndicat libre et indépendant

29 janvier 2026

FO France•tv, le syndicat **FOMEDIAS** et sa fédération, la **FASAP-FO** ont décidé d'attaquer en justice tous ceux qui l'ont insulté en déposant une plainte avec constitution de partie civile contre les syndicats CGT et SNJ et contre des élus des CSE de France•tv, pour diffamation et injure.

Les syndicats CGT et SNJ de France•tv, ainsi que des élus des CSE ont déclaré que « *des positions graves et ambiguës avec l'extrême droite ont été prises publiquement avec le parti politique de l'extrême droite* », ils ont dénoncé de prétendus « *propos de représentants du syndicat Force Ouvrière* ».

Et encore : « *que les prises de position du syndicat FO sont ambiguës vis-à-vis des idées d'extrême droite, il suffit notamment de lire les déclarations de l'un de ses représentants dans le JDD, le JD News ou Valeurs actuelles* ».

Ces calomnies et accusations **mensongères** portent largement atteinte à l'honneur et à la considération de notre syndicat.

Elles sont la conséquence directe des choix que vous avez exprimés dans les urnes en faisant confiance à notre syndicat et ne constituent qu'une réponse polémique et indigne aux résultats démocratiques des dernières élections.

FO est et restera APOLITIQUE, fidèle à ses statuts, pour un audiovisuel libre et indépendant.

Pour un audiovisuel public qui fait front face à tous ceux qui l'attaquent et qui cherchent à le détruire.

Chez **FO**, ni « fachos » ni « staliniens ». **Tous les salariés sont libres de leurs opinions politiques dans le cadre exclusif de la République.**

Notre seule mission : défendre vos intérêts matériels et moraux, les emplois, le pouvoir d'achat par la hausse des salaires, les conditions de travail et le budget de France Télévisions.